



Conclusion

Didier-Lallement

Secrétaire général de la mer

Cette *Revue maritime* revient sur les sujets importants abordés lors de l'évènement organisé à Brest par la Commission européenne, la ville de Brest, la région Bretagne et le Secrétariat général de la mer, les 24 et 25 mai 2023 afin de célébrer la Journée européenne de la mer. Les thématiques abordées (dans ce numéro) rappellent le rôle central de l'Océan, qui est aujourd'hui au cœur des agendas politiques et scientifiques des années à venir, comme cela a été confirmé lors du lancement par les Nations-Unies d'une Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

Forte de ses départements et de ses collectivités d'outre-mer, ainsi que de ses Terres australes et antarctiques, la France dispose de la deuxième zone économique exclusive mondiale. Les nombreux enjeux économiques et stratégiques qui en découlent s'imposent à elle en termes de souveraineté, de protection économique et environnementale, de recherches scientifiques, conférant à la France de grandes responsabilités. L'engagement français pour le monde maritime a été rappelé à de nombreuses reprises par le Président de la République qui avait indiqué, lors des Assises de l'économie de la mer en 2021, que "*le XXI^e siècle sera maritime*".

Ainsi, les derniers Comités interministériels de la mer (CIMer) ont ainsi logiquement validé la feuille de route pour la recherche sur les océans, renforcé la participation française pour la décennie des sciences océaniques.

Les campagnes menées par la communauté scientifique (CNRS, IFREMER, IPEV, IRD) dans les 3 grands océans Atlantique, Indien et Pacifique, ainsi qu'en Méditerranée et dans la Manche, depuis les côtes jusqu'au grand large, et depuis la surface jusqu'aux abysses, sont les atouts nécessaires à la réalisation des ambitions affichées par la France.

Cela s'accorde aussi avec des ambitions nationales maritimes, portuaires et économiques fortes. L'anticipation des enjeux stratégiques tels que : la

décarbonation, la planification maritime, le partage des espaces, en passant par les questions de performances portuaires et logistiques et de soutien à la recherche et développement, permettra la mutation de nos filières.

Tous ces sujets sont d'une importance cruciale car, ce qui est en jeu ici, c'est la préservation de nos intérêts, c'est-à-dire l'emploi, la création de valeur sur le territoire national, mais, également, la préservation de l'environnement. C'est la définition même de l'économie bleue durable. L'ensemble de ces enjeux a un lien très fort avec le renforcement de la souveraineté nationale qu'elle soit énergétique, industrielle, ou concernant nos espaces maritimes, nos ressources et nos approvisionnements.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat général de la mer s'appuie sur deux entités : l'une ayant une compétence économique et l'autre environnementale. En s'étant doté de ces deux outils de concertation, le Comité France Maritime (CFM) et le Comité France Océan (CFO), qui apportent chacun dans leur domaine des réflexions prospectives, la communauté maritime française peut préparer sa transition, pour affronter les nouveaux défis qui se présenteront.

Ce contexte de maritimisation croissante rend surtout indispensable une action de l'État en mer (AEM) solide pour assurer la sécurité maritime, la sûreté des personnes et des biens en mer, la lutte contre les pollutions accidentelles et volontaires, le contrôle des pêches, la lutte contre les trafics illicites et l'immigration illégale par voie maritime, la détermination et la défense des délimitations des territoires et espaces maritimes de la France. La direction nationale de l'AEM, sous l'autorité de la Première ministre, demeure la responsabilité majeure du Secrétariat général de la mer.

Ce numéro de *la Revue maritime* a présenté les principales ambitions françaises maritimes et portuaires, tant dans le domaine de la recherche scientifique et l'innovation que de celui de la protection de l'environnement marin. Pour atteindre ces ambitions, il faudra relever un certain nombre de défis :

- le premier d'entre eux est le défi du droit, de son respect qui garantit la liberté, la stabilité des Nations et la structure des États. Vient ensuite le défi de la sécurité à l'heure où de nombreux acteurs, étatiques ou non, redoublent d'ingéniosité et se jouent des frontières. À titre d'exemple, les trafics illégaux empruntent de plus en plus la voie maritime, et il est de plus en plus difficile de les contenir,
- le défi des ressources est également essentiel, avec des ressources halieutiques qui deviennent plus rares, plus précieuses, plus convoitées.



La pêche illicite, non déclarée et non réglementée, représente déjà 20% de la pêche totale dans le monde. Elle est donc une menace pour la subsistance de nos pêcheurs,

- enfin, bien sûr, le défi du respect de l'environnement qui nous impose de le préserver, tant notre avenir en dépend. Les récents débats de la COP 27 sur le climat, et COP 15 sur la biodiversité, en ont fourni l'illustration et ils sont préoccupants. Le Président de la République a souhaité faire de la transition écologique, énergétique et climatique une priorité pour les cinq prochaines années. Il s'agit à la fois d'engagements de moyen et long termes, comme la planification écologique (avec l'intégration des futurs champs éoliens), mais, également, de décisions plus immédiates telles que la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques maritimes. Ainsi, au niveau national, le gouvernement français met en œuvre une politique active de surveillance et de répression des rejets illicites en mer. Il en est de même pour le contrôle des pêches bien entendu.

Cette question de l'équilibre entre la préservation des océans, la préservation du climat, la préservation de la biodiversité et le développement des activités en mer va être, dans les décennies qui viennent, un sujet permanent d'arbitrages et de décisions.

La question maritime est au cœur des préoccupations du gouvernement. La filière française de l'économie bleue est robuste et compétente, réfléchissant dès à présent aux enjeux énergétiques et à la décarbonation. C'est, aussi, une filière d'excellence reconnue dans le domaine scientifique et académique, qui participe au rayonnement de la France. C'est, enfin, une filière maritime et portuaire majeure dont la compétitivité doit être conservée.

Institut Français de la Mer

47, rue de Monceau - 75008 Paris

Tél.: 01 53 89 52 08 - association.assifm@sfr.fr

Rejoindre et soutenir l'IFM



Promouvoir sans relâche les activités maritimes, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter la voix de tous ceux pour qui la mer est une priorité, tels sont les objectifs majeurs de l'Institut Français de la Mer, le « Parti de la Mer ».